

Cour Internationale de Justice Climatique

Jugement : Actions contre les responsables des bombes climatiques

Auteur : avocat représentant l'Inde pour le compte de la partie des accusés

Madame la Présidente, honorables juges, l'Inde se présente devant vous pour sa position face aux accusations des plaignants dans cette affaire essentielle pour l'avenir de notre planète. Nous sommes pleinement conscients de l'urgence climatique et de l'importance de respecter nos engagements envers l'Accord de Paris. L'Inde, en tant que nation en développement, a pris des mesures significatives pour répondre aux défis environnementaux. Depuis 2028, notre capacité de production d'énergie renouvelable a atteint 450 GW, représentant 60 % de notre capacité totale. Nous avons également pour objectif de porter cette capacité à 500 GW d'ici 2035. Notre engagement à atteindre la neutralité carbone d'ici 2070 est une démonstration claire de notre détermination à être un leader dans la lutte contre le changement climatique. Les plaignants avancent qu'il existe un risque de préjudice irréparable pour les droits environnementaux. Cependant, entre 2020 et 2030, l'Inde a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 30 %, tout en maintenant un taux de croissance économique annuel de 6 %. Nous avons investi plus de 20 milliards de dollars dans des projets d'énergie solaire et éolienne, créant des millions d'emplois verts. Les interdictions absolues sur les activités liées aux combustibles fossiles pourraient avoir des conséquences dévastatrices. Selon les estimations, une telle mesure entraînerait une perte d'environ 1,5 million d'emplois directs dans le secteur énergétique, ainsi qu'une diminution du PIB (produit intérieur brut) de 2,5 % à court terme. Nous devons équilibrer notre transition énergétique avec les besoins de notre population de 1,4 milliard d'habitants, dont 80 % dépendent encore des combustibles fossiles pour leur énergie quotidienne.

Concernant les mesures conservatoires demandées, nous soulignons que l'Inde a déjà mis en œuvre des politiques de protection des droits humains. En 2022, notre gouvernement a lancé le programme "Energiser" qui vise à fournir une électricité durable à 100 millions de foyers, en garantissant que les communautés marginalisées aient accès aux bénéfices de la transition énergétique. De plus, l'Inde a réduit son intensité carbone de 24 % depuis 2005. En 2021, nous avons atteint notre objectif de réduire les émissions par unité de PIB, surpassant nos engagements de l'Accord de Paris. Cela démontre notre capacité à croître économiquement tout en respectant nos obligations climatiques. Nous appelons à une coopération internationale renforcée. L'Inde a pris part à des initiatives telles que l'Alliance solaire internationale, qui regroupe plus de 120 pays, visant à promouvoir l'énergie solaire à l'échelle mondiale. En 2023, nous avons également participé à la création d'un fonds de 10 milliards de dollars pour soutenir les pays en développement dans leur transition énergétique.

Madame la Présidente, honorables juges nous vous demandons de prendre en compte la réalité de notre situation et de reconnaître nos efforts. L'Inde n'est pas l'ennemi dans cette lutte ; nous sommes, au contraire, des partenaires dans la quête d'un avenir durable. Nous vous remercions pour votre attention et votre sagesse dans cette affaire cruciale.